Image not found or type unknown

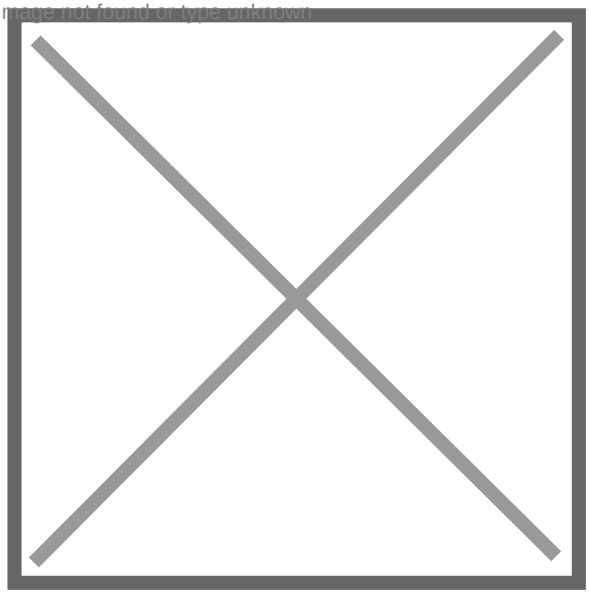

Mise en demeure épargne salariale

Par **famillebernard**, le **18/09/2010** à **15:16**

Bonjour,

je voudrais savoir si il y avait des recours. Je vous explique.

Au mois de juillet CA TITRE (épargne salariale) verse à mon mari un somme de 8000€ qui aurait eu droit avec tous les justificatifs donnés a cette administration. Hors hier, il nous rappelle comme quoi il on fusionné deux personne qui porte le meme nom et qui travail dans l meme boite et maintenan, il nous réclame le montant percu à tort 7500€ que nous n'avons plus car on a emménagé donc on a acheté frigo etc....

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés